

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

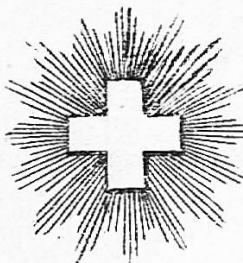
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^o 47



LAUSANNE

25 Novembre 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Le principe énergétique jugé par un instituteur français.* — *Glanures historiques.* — *Ecole enfantine (Promenades).* — *A bâtons rompus.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Eléments de comptabilité.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.*

A V I S

La grève des typographes ne nous ayant malheureusement pas permis de faire imprimer la correspondance reçue dès le 11 novembre à ce jour, nous prions nos collaborateurs de bien vouloir excuser le retard qui sera involontairement apporté à la publication de plusieurs articles.

LE PRINCIPE ÉNERGÉTIQUE JUGÉ PAR UN INSTITUTEUR FRANÇAIS

L'enseignement par l'action; l'enseignement par l'idée¹. « *Apprendre en agissant* », telle est la formule d'une méthode pédagogique nouvelle fort en honneur dans le Nouveau-Monde et qui commence à se répandre chez nous. Si l'on en croit ses promoteurs et ses partisans, elle est destinée à se substituer un jour presque totalement à *l'enseignement par l'idée* de tradition dans la pédagogie française particulièrement. Malgré la solidité de quelques principes psychologiques sur lesquels ces pédagogues appuient leur méthode, il est permis de penser qu'ils se bercsent de l'illusion douce à tout novateur : la confiance aveugle, exclusive qu'ils lui accordent ne paraît pas tout à fait justifiée. Au surplus — et ceci est beaucoup plus grave, — tout à la joie d'une nouveauté pédagogique, ils semblent avoir perdu de vue le véritable but de l'enseignement : « *savoir afin de prévoir et de pouvoir* » comme on va pouvoir s'en convaincre *l'enseignement par l'action* ne suffit pas pour atteindre cet idéal.

¹ Extrait du *Volume*. Paris, Armand Colin et Cie.

Partant de cette idée exprimée par le philosophe américain W. James, que *» l'enfant est avant tout un être agissant »*, les partisans de l'enseignement par l'action font du travail manuel le support, le soutien, d'une pensée très souvent vagabonde et encore vacillante. Pour tenir l'esprit appliqué à l'objet de son étude on demande secours au travail des mains. Il s'agit, pour graver les notions dans la mémoire, pour faire accéder les idées à l'intelligence, de les obliger à passer par le canal de la sensibilité tactile et par celui du sens musculaire. Les pédagogues en question souscriraient volontiers à ces paroles de Binet : « *L'enfant ne sait que ce qu'il a agi*¹. » Leur théorie a trouvé crédit auprès de nombreux éducateurs qui se sont mis à l'appliquer. Et ainsi, s'est créée petit à petit, par réaction contre une méthode essentiellement passive pour le corps, la méthode qui, poussée à des limites extrêmes, transformerait nos classes en autant d'ateliers.

S'agit-il de l'enseignement de la géométrie? On fait construire des solides : pyramides, cylindres, troncs de cône... Le maître veut-il faire connaître à ses élèves le système métrique? On exécute toutes sortes de mensurations, on pèse des objets, on rend la monnaie... La physique s'apprend en construisant et en faisant marcher de petits appareils rudimentaires. Pendant la leçon de choses les enfants ne se contentent pas d'observer, ils doivent manier des objets, les déplacer, les modifier, les façonnier. On le voit, c'est, en somme, la méthode inventée par Fröbel pour l'éducation des « tout petits » étendue aux garçons et aux filles de nos écoles primaires. Toutes ces pratiques sont, il faut en convenir, fort intéressantes : elles captivent l'attention des enfants; de plus, ce que les élèves auront ainsi « *agi* » ne leur échappera plus certainement.

Mais le « *learning by doing* » des Américains, qui a pour lui la conformité de sa méthode au naturel de l'enfant, n'évite pas tout reproche et n'est pas sans graves inconvénients. En effet, s'il est facile de le mettre en pratique avec un nombre restreint d'élèves, quelle énorme perte de temps il occasionnerait dans nos classes presque toutes à gros effectif! Encore, le vice capital de la méthode ne réside-t-il pas dans la difficulté à l'appliquer, laquelle pourrait être aisément vaincue par la réduction du nombre d'élèves.

Etendue, généralisée, la méthode conduirait à rien moins qu'à l'affaiblissement chez l'enfant, puis plus tard chez l'adulte, des aptitudes spéculatives, ce qui serait un grand mal. En effet, ce sont les aptitudes spéculatives qui creusent un abîme entre l'activité de l'homme et celle de l'animal. Tandis que celui-ci vient à bout des choses au moyen d'aptitudes toutes prêtes, d'un système d'habitudes, des instincts en un mot, l'homme, par une aptitude souple et vivante, sait faire face à chaque instant à des besoins et à des circonstances les plus variées. De sorte que, si l'homme doit partager avec l'animal cette faculté de recevoir des sensations du monde extérieur et d'éprouver à leur sujet du plaisir ou des aversions, il doit aller par delà les sensations des choses retrouver les lois de ces choses. Un animal entend le tonnerre et prend peur. L'homme observe les zigzags de l'éclair, en écoute le bruit, puis établit un rapprochement entre ces phénomènes et d'autres phénomènes connus et finit par conclure à la similitude de l'éclair et de l'étincelle électrique. Bien plus, en possession de cette connaissance, il arrive à se protéger de la foudre et même à l'empêcher quelquefois d'éclater par la

décharge d'un canon sur un nuage. Ainsi, grâce au travail de la pensée, l'homme arrive à dominer la nature, à lui commander, à se faire obéir d'elle. Et c'est dans la mesure où il sait détacher son esprit du monde matériel qui l'entoure : tel Newton, oubliant la pomme tombée à ses pieds pour porter sa pensée sur l'espace infini et les innombrables planètes qui s'y meuvent.

Si les aptitudes spéculatives permettent une action si lointaine, on comprend que l'école primaire n'ait pas pour unique mission de préparer aux actes matériels de la vie pratique. Elle doit rendre possible, faciliter le développement des facultés rationnelles, chercher à les mettre en valeur. Qui nous dit que tel petit enfant ne porte pas en lui l'étoffe d'un savant ! L'école serait bien coupable de se contenter d'un enseignement par l'action sans tirer tout le parti possible de l'enseignement par la réflexion.

Eclairons notre manière de voir par un exemple : Pour enseigner la composition du spectre solaire, un maître peut faire colorer à ses élèves sept secteurs sur un disque préalablement taillé dans un morceau de carton. C'est là le procédé de l'enseignement par l'action. Ainsi il prête ingénieusement secours à la mémoire des enfants. Il peut même, pour compléter la leçon, leur faire mélanger, à l'aide du pinceau, les couleurs principales pour leur montrer comment on est parvenu à obtenir une grande variété de couleurs. Certes, une leçon conduite de cette façon ne manque pas d'intérêt et d'utilité pratique. Mais les notions ainsi acquises ne préparent pas à comprendre les phénomènes de réfraction et de réflexion de la lumière, à s'expliquer la forme et la composition de l'arc-en-ciel. Et surtout, elles n'éveillent pas, n'excitent pas la *curiosité scientifique*. Elles ne conduisent pas à se poser des questions au sujet de la nature de cette lumière du soleil, de la formation, de la constitution de cet astre... En un mot, elles ne préparent qu'à une action immédiate et pratique et non à cette action lointaine, qui est à proprement parler la science.

Si la science s'est élaborée, c'est parce que l'homme ne s'est pas contenté « *de regarder à ses pieds* » ; il a souvent « *regardé les étoiles* » aussi. La pédagogie ferait fausse route si elle cessait de faire « *regarder les étoiles* » aux enfants, si elle proscrivait l'*enseignement par l'idée*. Donc, tandis que l'instituteur fera la part grande à l'enseignement par l'action avec les tout petits enfants, il lui substituera petit à petit l'*enseignement par l'idée*, au fur et à mesure que ses élèves approcheront de l'adolescence.

V. ARNAUD.

GLANURES HISTORIQUES

Les Ecoles des Posses, de Châtel, de Frenières et des Plans sur Bex.

Le Ministre Fayod pasteur de l'Eglise de Bex aux citoyens et membres du Conseil académique.

Citoyens.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le Tableau de l'examen que viennent de subir en présence de la municipalité en corps les deux sujets qui se sont présentés le 31 8bre dernier pour la repourvue des Regences des Posses et du Chatel petits hameaux de ma Paroisse vacantes par la démission des deux Instituteurs qui les

ont desservies pendant longtems occasionnée par la modicité de leur Pension que notre Bourse communale n'a pas été dans la possibilité d'augmenter soit par suite des Debtes contractées a notre Révolution, que par les *fraix* considerables qu'elle sera obligée de snporter par l'effet de l'incendie survenue ce printemps dans ma Paroisse qui non seulement l'a mise dans le cas de retablir le Collège consumé par les flammes mais d'acheter encore la propriété d'un particulier contigue afin de pouvoir elever un edifice proportionné a la population d'une Comune d'environ 4000 ames. *L'Ecole des Posses* composée d'environ 45 à 50 Enfans dont l'instituteur ne retire de la Comune que 20 L. en argent, 6 quarterons froment, 6 gros bled et 4 L. pour la Chambre, 4 baches des Peres de famille et une Buche de Bois que fournit journellement chaque Enfant à l'Ecole du matin; celle de Chatel de 20 à 29 Enfans n'ayant de la Comune que 20 L. en argent, 3 quarterons froment, 3 gros bled et 2 L. pour la Chambre, outre 4 baches pour chaque chef de famille et la buche de Bois comme c'y dessus, cette modicité de Bénéfice nous a engagé a ne pas faire inserer ces vacances sur les feuilles publiques mais a les faire seulement publier dans les différentes comunes de notre District il faut observer que ces hameaux par leur localité ne peuvent être reunis a d'autres, et que les Ecoles n'y ont lieu que des le 1^r 9bre a Paques seulement. Dans mes rapports précédents sur les Ecoles de ma Paroisse envoyés au Conseil d'éducation j'avois mis au nombre de mes observations sur celles des Hameaux de *Fregnières* et des *Plands* qui n'ont ensemble que le même Instituteur la nécessité urgente d'en établir un second, fondée sur la localité qui métant les Enfans dans l'impossibilité de se rendre à Fregnières ni ceux ci de se rendre aux Plands hameau situé dans un Vallon très reculé, où les vents accumulent des neiges considérables, puisqu'à la fin d'Avril dernier il en existait encore dans certains endroits de ce Village jusqu'à 6 ou 7 pieds de hauteur, l'instituteur qui réside en Fregnières obligé par conséquent de se rendre journellement aux Plands distans de Fregnières d'une bonne lieue est donc dans le cas dans les jours les plus courts de l'année, de perdre inutilement pour lui et pour les Enfans 2 heures en chemin et ne peut faire dans chaque endroit qu'une seule et petite Ecole à la dérobée, au lieu qu'en y établissant un 2^d Instituteur chacun d'eux n'étant pas obligé de se déplacer feroit une Ecole plus grande et plus complete le matin et les 2 heures perdues en chemin seroient employées a une 2^{de} Ecole après midi dans chaque endroit, établissement qui ne contribueroit pas peu a propager les lumières dans ces contrées interessantes. Les chefs de famille du hameau des Plands gemissons de voir que par cet ordre de choses leurs Enfans sont négligés et croupissent dans une crasse ignorance sont venus a réitérées fois auprès de moi pour m'engager a solliciter auprès de vous messieurs, la faveur de separer ces 2 Ecoles égales en nombre d'enfans et d'obtenir un 2^d Instituteur, s'offrant de se Cottiser pour augmenter son traitement.

Etat actuel du Regent desservant les 2 Ecoles.

22 L. en argent, 3 quarterons froment, 3 dits gros bled fournis par la comune. La rente de 25 Louis d'or neufs procedant de legs pie en faveur de ces 2 Ecoles 4 baches que paye chaque Pere ayant des Enfans en age d'instruction et la Buche de bois que porte chaque enfant.

Ces Peres de famille desirent donc avec la plus vive ardeur : 1^o que vous sanctionniés dans votre Sagesse leur demande d'un second Régent. 2^o que cette Pension sus détaillée soit partagée entre les deux Instituteurs par égale portion, de même que les 16 L. que la Municipalité vient d'ajouter en faveur de l'établissement s'il a lieu. 3^o que si les chefs de famille du hameau de Fregnières travaillés par des petites passions ne peuvent être contrains à faire comme eux le sacrifice de 32 L. qu'ils offrent de leur Coté de fournir annuellement en augmentation du Benefice, qu'il vous plaise dans ce cas de vous intéresser en leur faveur auprès du Gouvernement pour qu'il daigne accorder à titre de gratification ces 4 Louis neufs objets de leurs différents.

Penetrés Messieurs des avantages réels qui resulteraient d'un tel établissement pour propager les lumières j'aime à me persuader que vous vous empresserés à favoriser une demande qui coïncide si fort avec les principes qui vous animent dans cette espérance recevés l'assurance des sentimens de la plus profonde estime et de la considération distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très Obéissant serviteur,

FAYOD, pasteur.

Bex ce 2 9bre 1806.

Je vous prie de me faire parvenir de nouveaux imprimés n'existant plus à la cure que cette feuille sale et déchirée.

Au dos de cette copie :

(même écriture) : Envoyer par duplicata au Lieutenant d'Aigle la Lettre qu'on lui a écrite le 6 septembre et à laquelle il n'a pas encore répondu. L'inviter à y répondre. Marquer au Pasteur ce qu'on fait.

(Communiqué par L. M.)

Ecole enfantine : Promenades.

Le beau mois d'octobre dont nous sommes gratifiés invite les classes à la promenade. Les mères qui se préoccupent de la santé de leurs enfants demandent volontiers, à cette saison, congé l'après-midi pour sortir avec leurs enfants, car depuis quatre heures le soleil est moins chaud et la nuit venant bientôt, les promenades sont très écourtées.

Comme l'éducation physique et l'hygiène sont aujourd'hui en honneur dans nos classes, les promenades sont plus à l'ordre du jour que par le passé, et M. le Docteur des Ecoles les recommande chaleureusement.

Mais.... il y a un mais. Les responsabilités de la maîtresse sont grandes. Veiller sur tout ce petit monde, maintenir l'ordre et la discipline n'est point une sinécure. Et si amateur que l'on soit du progrès et du confort, l'on ne peut s'empêcher de regretter le temps où nos routes ne connaissaient ni tram ni auto. Que de moments d'inquiétude et d'angoisse parfois à certains contours ! et comme nous saurions gré à nos autorités si, à côté des plaques rouges : « attention au tram », elles faisaient placer des : « autos ralentir » ou « allure modérée ».

Le chemin qui part de Bellevaux, en dessus de l'Institut vaccinogène, est un de ces endroits qui offrent certainement quelque danger. Nous le signalons en

passant. On en pourrait dire tout autant de la route qui de la Chablière mène à la Vallombreuse. Cette promenade abritée et ensoleillée, délicieuse à faire au printemps et surtout en automne, devient de plus en plus difficile avec une classe en raison des autos et nous le déplorons, car la Vallombreuse est la promenade « classique » par excellence. Un point sur lequel il nous paraît utile d'insister au sujet des promenades, c'est d'éviter d'être plusieurs classes ensemble. *Deux* personnes pour *une* classe, plutôt que deux ou trois classes avec chacune leur maîtresse.

L'arrangement des élèves a aussi son importance à la promenade. Un garçon particulièrement turbulent sera placé entre deux fillettes calmes et tranquilles, une petite élève indocile aura sa place entre deux enfants soumis et sages. Cette organisation facilitera beaucoup la marche et la discipline au cours de la promenade.

Ces sorties offrent plusieurs avantages : 1^o Aux enfants qui ne connaissent que la cour ou la rue, elles leur montrent des horizons plus vastes; 2^o L'enfant apprendra à observer, car tout l'intéresse à la promenade : les fleurs, les oiseaux, les arbres aux teintes variées, le labourage, les semaines, la récolte des pommes de terre, tout autant de sujets de leçons de choses; 3^o Bien coordonnées, les promenades sont salutaires et bienfaisantes : elles fortifient l'organisme, excitent l'appétit et facilitent le sommeil.

Et le programme, qu'en faites-vous? A ceux — ou celles — qui nous font cette objection, nous répondrons : nous ne sommes plus à l'époque où l'enfant devait savoir lire et écrire à six ans. Non, à l'heure actuelle, l'école a pour but l'éducation bien plus que l'instruction du jeune enfant, et les promenades coopèrent à la fois à l'éducation physique, intellectuelle et morale des écoliers. Pour cette raison, elles ont leur place à l'école enfantine et l'on ne pourra jamais trop les encourager.

E. N.

A bâtons rompus.

Pourquoi condamner les expressions suivantes :

Graffigner, écrabouiller, qu'on lit dans Rabelais et qui sont si énergiques?

Fouiner et bisquer, qui sont jolies et que vous ne remplacerez par aucune autre?

Instituteurs vaudois, mes frères, quand vous les rencontrerez dans une composition d'élève, ne les biffiez pas, je vous en supplie... A. R.

Pourquoi écrit-on : « Il ne l'eut pas *plutôt* aperçu qu'il s'enfuit à toutes jambes » ?

Ne devrait-on pas mettre *plus tôt* (en deux mots), puisque la phrase renferme une idée *de temps* et non de préférence: Il s'enfuit encore plus vite qu'il ne l'avait aperçu, *aussitôt qu'il l'eut aperçu*, il s'enfuit ?

Pléonasmes que chacun a rencontrés... et peut-être commis :

- S'entr'aider *mutuellement*.
- A la *dernière extrémité*.
- Un *mirage décevant*.
- Un *souvenir rétrospectif*.
- Des *preuves patentes*.
- Articles de chasse et de *vénerie*.

Simple question : Quand on écrit à un commerçant qui a des associés, et qui, par conséquent, prend pour raison sociale son nom, suivi de & Cie, la suscription à mettre sur l'enveloppe de la lettre doit-elle porter : *Monsieur X & Cie* ou *Messieurs X & Cie* ?

A. R.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Retraite et reconnaissance.** — Après une longue carrière, fidèlement remplie, trois institutrices viennent de prendre leur retraite :

M^{me} *Emma Resin*, après un séjour à Moscou, débute le 1^{er} novembre 1879 à l'école des Loges ; en 1880, elle est nommée aux Brenets, où elle enseigna pendant trente-six ans, accomplissant toujours son devoir avec fidélité et conscience et ayant un haut idéal de son rôle d'éducatrice.

Les autorités scolaires des Brenets ont remis à M^{me} Resin un service en argent et le Département de l'Instruction publique un beau volume avec dédicace.

M^{me} *Cécile Péquegnat* a débuté dans la petite école de La Chaux, près des Bayards, en 1885 ; dès 1886, elle est nommée aux environs de la Chaux-de-Fonds, puis dans un des collèges du « grand village ».

M^{me} Péquegnat a accompli modestement sa tâche avec la plus grande conscience. MM. Wasserfallen, directeur des Ecoles, et Barbier, ont pris congé de cette excellente institutrice, à laquelle il a été remis, de la part de la commune, un service en argent.

M^{me} *Laure Moser* était l'une des doyennes du corps enseignant de la Chaux-de-Fonds ; elle se retire après avoir consacré 48 ans de sa vie à l'école.

Après avoir séjourné en Allemagne et en Angleterre, M^{me} Moser revint au pays et fut nommée à la Chaux-de-Fonds, en 1868, comme institutrice d'une classe enfantine. En 1871, elle prend la direction d'une cinquième année, qu'elle conserva jusqu'à sa retraite.

Voici comment M. l'inspecteur Barbier, dans le *Bulletin mensuel*, résume l'activité de cette institutrice distinguée :

« Ce que nous ne pouvons surtout manquer de relever dans cette belle et longue carrière, c'est que M^{me} Moser possédait à un très haut degré ce sentiment de grande responsabilité que doivent ressentir tous ceux qui se consacrent à l'enseignement, quel que soit du reste le degré auquel ils appartiennent.

» Par ses exhortations et par son exemple surtout, cette institutrice a su inciquer à ses élèves non seulement la connaissance du programme scolaire, mais encore les principes de vie morale, de sérieux, de simplicité, et c'est bien là aussi, personne ne nous contredira, un des buts essentiels de l'école populaire. »

La Commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, en souvenir de ses éminents services, a remis à M^{me} Moser le grand dictionnaire d'histoire et de géographie, de Brouillet, et la superbe publication de Dauzat, *La Suisse illustrée*, avec dédicace. MM. F. Egmann, vice-président de la Commission scolaire, Wasserfallen, directeur, et Barbier, inspecteur, ont tour à tour exprimé à M^{me} Moser la reconnaissance des autorités pour sa longue, utile et bienfaisante carrière.

Disons enfin que ces diverses cérémonies ont eu lieu en présence des élèves ; c'est une chose excellente qu'ils y assistent, croyons-nous. Ils se souviendront et garderont mieux un respectueux et reconnaissant souvenir de ceux qui, comme tous les jubilaires signalés, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour les instruire et les éduquer. Tous ont bien mérité de la reconnaissance du pays neuchâtelois.

Qu'ils vivent longtemps encore et soient heureux !

H. L. G.

(D'après le *Bulletin mensuel* du Département de l'Instruction publique.)

BIBLIOGRAPHIE

Livre de lecture à l'usage des écoles primaires, par A. Marti, instituteur. — Edition Atar, Genève.

Voici un petit volume qui est plutôt un livre de lectures qu'un livre de lecture. C'est un recueil de courts fragments tirés d'auteurs connus et même d'auteurs célèbres, comme A. France, Coppée, Loti. Ce qui frappe dès l'abord, c'est la richesse et la variété des morceaux qui le composent, et après l'avoir parcouru, il n'est plus possible de déclarer, comme on l'a fait maintes fois, que la littérature française ne renferme que fort peu d'œuvres dont l'enfance puisse tirer profit.

Ce recueil n'a pas été composé en vue de servir à l'enseignement proprement dit : on a voulu simplement qu'il en soit une illustration ou même, plus simplement encore, qu'il intéresse et charme l'écolier en lui parlant de ce qui l'entoure, de ce qui le préoccupe, de ce qu'il aime. Les 195 morceaux de prose qui le constituent sont groupés en cinq chapitres dont quatre parlent de la *nature*, de la *géographie locale*, de la *vie sociale*, des *sentiments* et des *devoirs des enfants*. Le cinquième est consacré à des *anecdotes*, *contes*, *légendes* et *récits instructifs et moraux*.

Même les sujets se rapportant à la nature et à la géographie sont traités sous forme narrative. L'auteur sait bien que les descriptions, les démonstrations, les dissertations ennuent les enfants et il les a bannies de son manuel. La géographie se présente sous forme de récits de promenades ou de petits voyages dans la campagne genevoise. Les morceaux relatifs aux divers aspects de la nature, aux saisons, aux animaux, aux végétaux, aux minéraux, comme ceux qui traitent des sentiments et des devoirs des enfants, sont également de simples conversations ou des entretiens sans prétention.

Le chapitre consacré à la poésie, qui occupe à peine trente pages à la fin du volume, ne nous semble pas à la hauteur de la première partie. On y chercherait vainement « ces chefs-d'œuvre qui méritent seuls d'être appris et retenus par l'enfant ». Ce sont de petites pièces de vers destinées aussi à charmer l'écolier plutôt qu'à meubler sa mémoire de beaux modèles littéraires (il y en a aussi à la portée de l'enfance) et nourrir son cœur de sentiments élevés.

Cette légère réserve ne nous empêchera pas de saluer avec joie la publication de ce nouveau manuel scolaire, qui, grâce à la variété et à l'attrait des morceaux qui le composent, réalise un sérieux progrès sur ses devanciers. Nous avons l'impression que c'est bien ce qui convient à des bambins de neuf à onze ans, et, quand nous aurons ajouté qu'il est orné de soixante illustrations dues au bon dessinateur qu'est M. Elzingre, personne ne doutera que nos collègues de Genève ne possèdent là le plus agréable des instruments de travail. L. J.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite.)

(*Vocabulaire Pasche*, chap. XI).

Les portes et les fenêtres de la maison.

I. LECTURE-DICTÉE: Voulez-vous que je vous fasse le portrait de mon petit ami Pierre ? Le voici : un tour de visage ovale, un teint doré par le soleil, des cheveux bruns et frisés, des yeux bleus, pétillant de malice, un nez un peu trop court mais une bouche bien fendue et toujours riante, des dents blanches et bien rangées, des joues fraîches et roses comme la fleur de l'églantier.

Mon ami Pierre est un joli garçon, alerte et débrouillard. A voir sa joviale figure, on devine qu'il est bon. Tout le monde l'aime.

II. LES MOTS : Le portrait, le teint, un œil (les yeux), la malice (malicieux), la dent, la fleur, l'églantier ; — pétillant, riant, frais (fraîche), débrouillard, jovial.

III. LES IDÉES: Faites le portrait du petit Pierre ? Faites le portrait de votre frère ? de votre sœur ? Qu'est-ce qu'un garçon débrouillard ? Qu'est-ce qu'une fri-mousse ? Pourquoi petit Pierre est-il aimé de tout le monde ?

IV. IDÉE MORALE : Fréquente les bons et tu seras bon.

V. GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, VOCABULAIRE ET STYLE.

Au tableau noir :

Singulier:

Une chevelure blonde,
Un œil bleu,
Un beau visage,

Un nez camus,
Un poil roux.

Pluriel:

Des chevelures blondes,
Des yeux bleus,
De beaux visages.

Des nez camus,
Des poils roux.

A savoir (revision) : On forme le pluriel des qualificatifs en ajoutant un **s** au singulier.

Les qualificatifs terminés au singulier par **eau** prennent un **x** au pluriel.

Les qualificatifs terminés par **s** ou **x**, au singulier, ne changent pas au pluriel.

L'écureuil est un joli petit animal, ni carnassier, ni nuisible. Il est propre, leste, vif, alerte, éveillé, industrieux. Ses yeux sont pleins de feu, sa physionomie est fine, son corps est nerveux. — **BUFFON**.

Mettez le devoir au pluriel.

Les saveurs. Une pomme acide, des Une cerise douce, des Une poire sucrée, des Une viande salée, des Une sauce piquante, des Une poudre amère, des Un beurre rance, des Un mets fade, des Un liquide aigre, des

Complétez le devoir.

Les couleurs protectrices. Le lièvre peut être gris ou brun, comme la terre. Son congénère des Alpes, blanchit avec les frimas. La jolie belette est brûnâtre en été et blanche comme la neige en hiver. La taupe, qui passe sa vie sous la terre, est noirâtre. Le chevreuil, à l'époque de la chasse, est roux comme un feuillage d'automne. Nos animaux domestiques n'ont pas de couleurs protectrices. La vache, par exemple, peut être blanche, rouge, grise ou tachetée.

Mettez le devoir au pluriel.

Un enfant bien élevé sera toujours prévenant, serviable et poli avec tout le monde. Il ne sera jamais ni malpropre, ni bavard, ni désobéissant. Dans ses jeux, il ne sera ni querelleur, ni brutal, ni grossier.

Mettez le devoir au pluriel.

Nos cinq sens. Nous avons des yeux pour voir la forme et les couleurs des êtres et des choses, des oreilles pour entendre les sons, un nez pour sentir les odeurs, deux mains pour toucher et saisir les objets. Nous avons une bouche et une langue pour goûter les aliments. Les yeux, les oreilles, le nez, les mains, la langue sont les organes des sens. Nous avons **cinq** sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût.

Rédaction : Nous avons des yeux...., des oreilles...., un nez...., deux mains Nous avons une langue.... Les yeux, les oreilles, etc., sont.... Nous avons cinq sens.....

La tête est la partie la plus importante du corps. Elle se divise en deux régions : le crâne et la face. Le crâne est une boîte osseuse qui renferme le cerveau. Il est recouvert par les cheveux. En avant, se trouve la face ou le visage. Le visage a une forme ovale. On y voit le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche et le menton. Le visage d'un enfant est frais et rose ; celui d'un vieillard est ridé ; celui d'un malade est pâle et amaigri.

Elocution : Qu'est-ce que la tête ? Comment se divise-t-elle ? Qu'est-ce que le crâne ? Qu'est-ce que la face ? Quelle forme a-t-elle ? Qu'y voit-on ? Comment est le visage d'un enfant ? d'une personne âgée ? d'un malade ?

Que signifient les expressions : Etre à la tête ? (diriger). — Tenir tête ? (résister). — Perdre la tête ? (ne plus savoir ce que l'on fait). — Rompre la tête ?

(importuner). — Laver la tête ? (réprimander). — En tête ? (en avant). — De tête ? (de mémoire).

Proverbes : Une bonne tête vaut mieux que cent bras. — Le même chapeau ne sied pas à toutes les têtes. — Autant de têtes, autant d'avis.

Les portes et les fenêtres de la maison. Les yeux sont les fenêtres de notre maison ; le nez, la bouche et les oreilles en sont les portes ou les ouvertures.

Les yeux : Organes de la vue, au fond d'une cavité osseuse. — Le blanc de l'œil ; — l'iris : petit cercle coloré en gris, brun, noir, bleu ; — la pupille : petit trou par où pénètre la lumière ; — les sourcils et les cils qui arrêtent au passage la poussière ; — les paupières qui recouvrent les yeux pendant le sommeil, comme un étui ; — les larmes. — La vue est le plus précieux de nos sens.

Le nez : Partie saillante entre la bouche et le front. — Organe de l'odorat. — Il perçoit les odeurs. — Les ailes du nez, la racine, le bout, les narines. — Sa forme est très variable : nez aquilin (recourbé en bec d'aigle) ; camard (plat) ; camus (court et plat) ; épaté (gros, large et court) ; retroussé, tombant, relevé, etc. — Nez en chiffré (obstrué). — Le coryza (rhume de cerveau). — Les odeurs : suave, exquise, agréable, nauséabonde, fétide, infecte ; — inodore ; — une émanation, un effluve, des miasmes ; — éternuer, moucher, renifler, flâner, ronfler, respirer, aspirer, priser.

L'oreille : Siège de l'ouïe. — Elle recueille les sons, comme les narines recueillent les odeurs. — Nous ne voyons de l'oreille que le vestibule extérieur ou conque auditive. — La conque se détache de chaque côté de la tête, à la hauteur du nez. — Elle est souple ; elle a des replis. — Le cérumen. — Il faut tenir l'oreille propre.

(Citez des animaux qui ont des oreilles longues ? courtes ? droites et pointues ? larges et pendantes ? — Citez des animaux auxquels on ne voit pas d'oreilles ?)

La langue : organe du goût. — Muscle allongé, mobile, rougeâtre, situé dans la bouche. — La langue nous renseigne sur la saveur des aliments. — Elle contribue, avec les lèvres et les dents, à la formation des paroles. — Elle aide à avaler les aliments. — Les saveurs : aigre, acide, acidité ; âcre, âcreté ; fade, fadeur ; amer, amertume ; sapide, insipide, insipidité ; sucré ; salé ; doux, douceâtre ; rance ; piquant.

VI. RÉCITATION : **Les Aveugles**, par O. AUBERT.

Les aveugles vont à tâtons,
Frappant le sol de leurs bâtons.
Pour eux, la nuit est éternelle.
Ils sont comme dans un trou noir,
Poursuivant, sans jamais rien voir,
Leur pauvre marche qui chancelle.

Les ignorants vont à tâtons,
Ils n'ont ni guides, ni bâtons,
Et ne savent pas se conduire.
Il faut les prendre par la main
Et leur montrer le bon chemin,
Parce qu'ils n'ont pas su s'instruire.

A. REGAMEY.

ÉLÉMENTS DE COMPTABILITÉ (Suite).

Devis et soumission.

Celui qui veut faire exécuter un travail demande à l'entrepreneur un *devis*, c'est-à-dire le calcul fait à l'avance du coût de l'ouvrage. Le devis n'engage ni celui qui l'établit, ni celui qui le demande. Il en est différemment de la *soumission*, qui est l'établissement du prix d'un ouvrage, après consultation du *cahier des charges*. La soumission porte l'engagement par l'entrepreneur de faire le travail aux conditions offertes.

Le cahier des charges contient la description de l'ouvrage, l'indication des matières premières imposées, le délai de livraison de l'ouvrage et les conditions de paiement. Il est très généralement établi par un ingénieur ou un architecte.

Les soumissions sont *restreintes*, quand elles sont envoyées à un petit nombre d'entrepreneurs, ou *générales*, quand elles s'adressent à tous les entrepreneurs d'une région; elles sont alors annoncées par la voie des journaux, par la feuille des avis officiels, en particulier, sous le titre « Soumission » ou « Avis de concours ». Les soumissions importantes pour travaux de l'Etat ou des communes sont souvent ouvertes en séance publique. Le travail est donné à qui l'offre aux meilleures conditions de prix et de bonne exécution.

Facture.

La marchandise est commandée à un fournisseur (producteur fabricant, négociant en gros). La commande (commission) est donnée par écrit ou oralement à un commis-voyageur (voyageur de commerce ou simplement voyageur). La lettre est copiée dans un *copie de lettres* (registre de 500 feuilles de papier de soie, avec répertoire). Le voyageur présente ses échantillons et prend note de la commande dans un carnet « double commission ». Il peut ainsi conserver l'original, remettre une copie authentique à l'acheteur et en expédier une deuxième à sa maison.

Le fournisseur prépare la marchandise, l'emballie, l'expédie, et adresse à l'acheteur une *facture*, qui est la note de la marchandise fournie. Cependant la facture diffère en plusieurs points de la note : l'en-tête indique, outre la date, les noms du vendeur et de l'acheteur, le *mode de transport* et les *conditions de paiement*. Le corps de facture porte l'indication de réductions de poids et de prix. La principale réduction de poids est la tare, à laquelle s'ajoutent selon le cas, la *surtare*, la *réfaction*, le *don*, le *coulage*, pour accidents divers. La principale réduction de prix est l'*escompte*, pour paiement comptant, le vendeur accorde parfois une *remise*, un *rabais*, ou une *bonification*. Si plusieurs réductions sont inscrites, elles sont toujours *comptées successivement* et non pas ajoutées, pour être calculées en bloc.

La facture porte le *poids brut*, qui est le poids total du colis ; du poids brut, on soustrait la tare pour faire ressortir le *poids net*. La tare est dite *réelle*, si elle correspond au poids exact de l'emballage, et tare *conventionnelle* ou *d'usage*, si elle est exprimée en % du poids total, ce qui est possible, les marchandises de même nature étant emballées d'une manière identique.

La facture est établie sur feuille simple ou sur feuille double ; dans ce cas la première page porte une lettre d'avis, la facture proprement dite commence sur la troisième page.

La facture est envoyée par poste alors que la marchandise voyage par chemin de fer ; elle arrive ainsi la première, elle annonce la marchandise et sert à la reconnaître, à la vérifier.

Après avoir reconnu la marchandise, l'acheteur envoie au fournisseur un *accusé de réception*.

Transports.

La poste transporte des marchandises en colis isolés sous le nom d'articles de messageries. Tous les colis d'un poids inférieur à 5 kg. sont transportés par la poste ; elle accepte ceux qui dépassent ce poids sous la réserve générale qu'ils se prêtent au transport par la poste. Elle applique à ces colis une taxe uniforme par $\frac{1}{2}$, $2\frac{1}{2}$, 5, 10, 15 et 20 kg., quelle que soit la distance et une taxe calculée selon la distance (zones de transport) pour les poids supérieurs à 20 kg. Chaque colis doit porter *l'adresse du destinataire* et celle de *l'expéditeur*. Il est pesé par l'employé postal, qui inscrit le poids sur l'emballage et y colle un timbre dont la valeur correspond à celle de la taxe. L'expéditeur reçoit sur sa demande un *récépissé*, qui lui est remis gratuitement et d'office, si l'article de messagerie porte une déclaration de valeur. La déclaration de valeur est une assurance contre la perte de l'objet expédié. Pour l'étranger, l'expéditeur remplit des formulaires d'expédition et de douane délivrés par l'office postal.

Dans l'intérieur des villes, le service des marchandises est fait par des entreprises de *camionnage*.

Les envois de marchandises les plus importants se font par chemin de fer. Dans un certain nombre d'années, ils se feront probablement aussi par canaux navigables à travers le plateau suisse, reliés à la mer du Nord par Bâle et le Rhin, à la Méditerranée, par Genève et le Rhône. Tous les chemins de fer européens à voie normale ont le même écartement entre leurs rails (1m. 445), sauf la Russie, où l'écartement est plus grand. Le trafic par voie ferrée est si important que tous les pays de l'Europe, sauf le Portugal et le Royaume-Uni ont éprouvé le besoin d'en régler certaines dispositions par une *convention internationale* (1893). Un *office international des chemins de fer* a été créé à Berne. On appelle *transit* le passage de marchandises à travers un pays. Le commerce de transit à travers la Suisse est considérable ; il forme une des ressources importantes de ses chemins de fer.

Les expéditions par chemin de fer se font *en wagons complets* (10 ou 5 000 kg.), *en colis isolés*, *en bagages*, *en colis exprès* ; *en petite* ou *en grande vitesse* (PV ou GV). Les taxes de transport sont fixées par des *tarifs*, qu'on peut consulter dans les gares et qui sont établis en raison du poids, de la distance, de la nature de la marchandise et du mode d'expédition. Les envois en PV payent moins que ceux en GV ; certaines marchandises jouissent de prix réduits, tels les produits agricoles.

Les marchandises voyagent accompagnées d'une *lettre de voiture*, blanche

pour la PV, blanche avec deux bords rouges pour la GV. Les colis exprès sont marqués d'un grand placard jaune portant l'indication colis exprès.

La lettre de voiture porte l'adresse du destinataire, le nom de la compagnie de transport, la marque de la marchandise, le nombre des colis, la nature de l'emballage, l'espèce de marchandise, le poids, les tarifs appliqués, les taxes de transport, les frais, magasinage, douane, camionnage, la signature de l'expéditeur. Certains espaces entourés de gros traits noirs sont réservés aux indications à inscrire par les agents de la compagnie. Pour les expéditions à l'étranger, la lettre de voiture est établie en double exemplaire, dont l'un reste en main de l'expéditeur et lui permet de modifier la destination de son envoi en cours de route et même de le faire revenir au point de départ.

Douane.

La douane est l'institution chargée du *contrôle* des marchandises entrant et sortant du pays, de la *perception des droits* de douane et de la *statistique du commerce*. Les droits de douane sont perçus selon un *tarif d'usage* résultant de traités conclus entre notre gouvernement et les gouvernements étrangers; ce tarif d'usage est basé sur un *tarif général*, discuté et adopté par le pouvoir législatif, par les Chambres fédérales. La Confédération tire une partie importante des ressources qui lui sont nécessaires du produit des douanes (87 millions en 1912, 55 millions en 1915). Ces droits ne sont pas seulement une sorte d'*impôt indirect*, mais encore un moyen de *protection de notre industrie contre la concurrence étrangère*.

Les marchandises importées n'acquittent pas toutes les droits à la frontière; elles peuvent être dirigées sur des établissements à l'intérieur du pays, appelés *entrepôts fédéraux* ou *dépôts francs*, où elles sont logées jusqu'au moment où les acquéreurs en prennent possession en acquittant les droits. Il est délivré au propriétaire de la marchandise un *récepissé* et un certificat de dépôt ou *warrant*, au moyen duquel il peut obtenir un prêt d'argent d'une banque.

(A suivre.)

A. GRANDCHAMP.

COMPTABILITÉ

10. Prix de revient d'un m³ de maçonnerie.

Pour les fondations d'un mur on a creusé un fossé long de 62.80 m., large de 5 dm. et profond de 5 dm. à raison de fr. 1,20 le m³ de fouilles. Il a fallu pour la construction du mur 62 1/2 m³ de pierres coûtant fr. 6,40 le m³. Le charriage de ces pierres est revenu au 30 % du prix d'achat. Il a fallu encore 19,6 m³ de sable à fr. 5 le m³. Le charriage de ce sable a coûté le 35 % du prix d'achat. On a employé en outre 3250 kg. de chaux à fr. 1,80 le sac de 50 kg.

La main d'œuvre pour la construction de ce mur long de 62,80, haut de 2 1/2 m. et large de 4 dm. a nécessité 407 heures de maçon à fr. 0,80. Les frais généraux et le bénéfice de l'entrepreneur s'élèvent au 10 % des autres dépenses. Quel est le prix de revient du m³ de maçonnerie?

Prix de revient d'un m³ de maçonnerie.

	F. C.
Fondations, 62,8 m. \times 0,5 m. \times 0,5 = 15,7 m ³ à fr. 1,20,	18,84
Pierres, 62 1/2 m ³ à fr. 6,40,	400,—
Charriage des pierres, 30 % de fr. 400,	120,—
Sable, 19,6 m ³ à fr. 5,	98,—
Charriage du sable, 35 % de fr. 98,	34,30
Chaux, 3250 kg. à fr. 1,80 les 50 kg.,	117,—
Heures de maçon, 407 à fr. 0,80,	325,60
Frais généraux et bénéfice de l'entrepreneur, 10 % de fr. 1113,74,	111,37
	Total, Fr. 1225,11
Le m ³ de maçonnerie revient à fr. 1225,11 : 62,8	<u>= Fr. 19,51</u>
	F. MEYER.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE
A L'ÉCOLE PRIMAIRE. (Suite¹.)

La classification botanique; principales familles.

1^o Comparaison des plantes.

a) Remarquer que la plupart des plantes ont une racine, une tige, des feuilles et des fleurs ; qu'aux fleurs succèdent des fruits qui renferment des graines : *que les plantes à fleurs se reproduisent par des graines*.

b) Constater aussi que quelques plantes (fougères, mousses, algues et champignons) — qui ne fleurissent pas et par conséquent n'ont pas de graines — se reproduisent par des grains microscopiques (spores) qu'on peut aisément récolter à la face inférieure des feuilles de fougères, dans l'urne des mousses, et sous le chapeau des champignons.

c) Noter que certaines plantes se ressemblent, au point qu'on les distingue difficilement les unes des autres : tous les plants de blé d'un champ, par exemple ; ces plantes constituent une *espèce* : espèce blé, espèce vigne, espèce pommeier....

d) Comparer quelques espèces de trèfle : trèfle incarnat, trèfle violet, trèfle blanc... ; noter des caractères communs faciles à constater : même structure de la racine, de la tige, des feuilles (trifoliées), des fleurs (papilionacées), des fruits.... Remarquer que ces divers trèfles ne diffèrent que par des caractères de faible importance botanique : ils constituent un *genre* : le genre trèfle.

e) Comparer, de même, les genres trèfle, luzerne, sainfoin, haricot, pois.... Noter leurs caractères communs : les feuilles sont composées, les fleurs sont papilionacées, le fruit est une gousse, les racines portent des nodosités... ; tous ces genres forment la *famille* des Légumineuses.

f) De l'étude précédente, retenir que les plantes ont été classées en espèces, genres et familles, et rendre concrète cette notion en faisant le petit herbier suivant :

• 1 Voir l'*Educateur* N°s 4, 9, 15, 17, 21, 26, 28, 33 et 39.

Famille des *Légumineuses* :

- 1^o Genre trèfle : trèfle incarnat, trèfle violet, trèfle blanc....
- 2^o Genre luzerne : luzerne cultivée, luzerne lupuline....
- 3^o Genre sainfoin :
- 4^o Genre haricot :
- 5^o

2^o *Familles importantes.*

A. Famille des Crucifères.

Prendre comme type le chou ou la giroflée.

- a) Disséquer une fleur. Remarquer et isoler :
 - 1^o les 4 sépales ;
 - 2^o les 4 pétales ;
 - 3^o les 6 étamines : 4 grandes et 2 petites ;
 - 4^o le pistil ; remarquer ses 2 stigmates qui indiquent l'existence de 2 carpelles.
- b) Prendre, sur des fleurs flétries, des pistils à des degrés divers de développement. Ouvrir le plus gros et noter la disposition des ovules.
- c) Observer un fruit mûr, au moment où il s'ouvre. Remarquer 2 valves qui se séparent d'une cloison médiane transparente portant, de chaque côté, sur le bord, 2 rangées de graines.
- d) Etudier spécialement les plantes agricoles de la famille des Crucifères : chou, navet, rave, colza....

B. Famille des Rosacées.

1^{er} type : le cerisier.

- a) Disséquer une fleur. Distinguer et isoler ses parties constitutantes :
 - 1^o 5 sépales, soudés à la base ;
 - 2^o 5 pétales libres, en rosace ;
 - 3^o nombreuses étamines ;
 - 4^o un pistil ; remarquer l'ovaire, qui deviendra la cerise.
- b) Observer, sur des fleurs flétries, des ovaires à des degrés divers de développement, et les couper transversalement pour voir comment se forme le fruit. Noter le noyau et l'amande.

Remarques. — La fleur du cerisier pourra être remplacée par celle du pêcher, de l'abricotier, du prunier ou de l'amandier.

2^e type : le poirier ou le pommier.

- a) Constater que les fleurs de ces arbres ressemblent à celles du cerisier, avec cette différence que le pistil comprend 5 carpelles soudés par les ovaires (les 5 stigmates sont libres et bien visibles au milieu des étamines).
- b) Suivre, sur des fleurs passées, le développement du pistil.
- c) Couper transversalement une poire ou une pomme pour voir les 5 carpelles, disposés en étoile. Isoler et disséquer quelques pépins. (A suivre.)

LES LIVRES DE MARDEN

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

** La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérance, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaieté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE



FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE



10 0 | 0 au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot**, E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes. **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bougeries
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolain, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Möckli, instituteur, Neuveville.
Santebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Favre, H., inst., Le Locle.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloix, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne & Vevey & Neuchâtel

• • PARIS, 28, rue de Bondy • •

COMÉDIÉS

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* <i>Le retour de l'enfant prodigue</i> , comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* <i>L'aveugle ou le devin du village</i> , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* <i>A la fleur de l'âge</i> , saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* <i>Pour l'enfant</i> , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* <i>Notre jour</i> , saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* <i>L'Anglais tel qu'on le roule</i> , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	<i>L'eunuque amoureux</i> , vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	<i>Un prêté pour un rendu</i> , vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	<i>C'est pour mon neveu</i> , vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	<i>Le marquis de Cyrano</i> , comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* <i>La dernière lettre</i> , monologue dramatique, à lire	0.50
—	* <i>Mon contrat de mariage</i> ,	
—	* <i>Je n'emmènerai plus papa au cinéma</i> (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* <i>J'ai horreur du mariage</i> , monologue gai . . .	0.50
—	* <i>L'agent arrange et dérange</i> , monologue gai . .	0.50
Ed. Martin.	* <i>Comme papa</i> , monologue pour garçon	0.50
—	* <i>Futur présent</i> , monologue pour mariage . . .	0.50
—	* <i>Prince des blagueurs</i>	0.50
—	* <i>Les débuts de Cassoulade</i> (accent toulousain). .	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^e ANNEE. — N^o 48

LAUSANNE — 2 décembre 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUFS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N^o II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



EDITION „ATAR“ . GENEVE

Manuels pour l'enseignement

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz.	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par A. Charrey, 3^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par A. Lescaze, 3^{me} partie, 3^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfègeien, par J.-A. Clift	0.95
Parlons français, par W. Plud'hun. 16^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	0.50
Histoire sainte, par A. Thomas	0.65
Pourquoi pas ? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné, 2^{me} édition	2.50
Leçons de physique, 1^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2. —
» » » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge.	2.25
» » » »	2.50
Petite flore analytique, par M. Juge.	Relié
Pour les tout petits, par H. Estienne.	2.75
Poésies illustrées, 4^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2.

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Enseignement secondaire

Collège d'Aigle. Un concours est ouvert pour la nomination d'un **maître secondaire**.

Obligations légales : Enseignement de l'allemand, de l'histoire et éventuellement d'autres branches.

Traitements annuels fr. 3000. Augmentations communales quadriennales de fr. 100 pour années de service dans le canton. Maximum fr. 3500.

Adresser les offres de service avec un **curriculum vitae**, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 8 décembre 1916, à 6 h. du soir.

Staniol (Papier d'argent).

Papier d'étain trié, fr. 5 le kilogr.

Papier d'aluminium, fr. 1 " "

Assiettes d'étain, fr. 7 " "

Cuivre fr. 3 " "

Acheté par **Thuna**, Métaux, Zurich, Bäckerstrasse, 101.

Envois par remboursement postal sont acceptés.

B.F.c. 4249Z

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

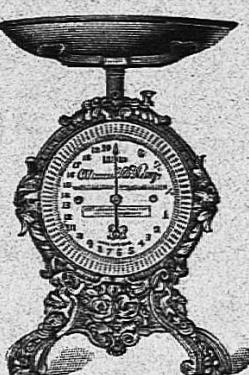
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Escompte 5 % aux membres de la S.P.R

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

**Toute dépense faite au nom de l'hygiène
est une économie !**

La Petite Bibliothèque de Médecine et d'Hygiène

est composée d'opuscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans l'esprit de bon sens et de simplicité qui a toujours fait la gloire de la médecine suisse. Elle s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui ; elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise au contraire à rendre plus efficace l'action de ce dernier et à prolonger en quelque sorte une influence bienfaisante.

VOLUMES PARUS

Dr MERMOD. — Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez.	Fr. 1.50
L. WINZELER. — Hygiène de la bouche et des dents	» 1.50
Dr BOURGET. — Hygiène de l'estomac et des intestins	» 1.50
Dr DIND. — Hygiène de la peau	» 1.50
Mme MONNERON-TISSOT. — Hygiène du malade	» 1.50
Dr MERMOD. — La voix et son hygiène	» 1.50
Dr EPERON. — Hygiène de l'œil	» 1.50
Dr CHATELAIN. — Hygiène du système nerveux	» 1.50
Dr. BARD. — Hygiène du cœur	» 1.50
Dr JAQUEROD. — Les Hémoptysies tuberculeuses	Fr. 1.50

Le Docteur Jaquierod, directeur du Sanatorium Grand-Hôtel de Leysin, a résumé dans ce petit ouvrage l'expérience acquise au cours d'une pratique de plus de dix années, consacrées exclusivement au traitement de la tuberculose pulmonaire, et portant sur l'observation clinique d'environ 4000 malades.

Les malades tuberculeux trouveront dans ces pages de précieux conseils qui corroboreront sans doute ceux de leur médecin sur les questions si importantes de l'héliothérapie, l'hydrothérapie, la suralimentation, les fatigues de tout genre, les sports, jeu, danse, les émotions, les médicaments innombrables proposés aux patients, etc.

Ce volume complète très heureusement la « Petite Bibliothèque de médecine et d'hygiène ».